



Compte rendu réunion de quartier du 17 octobre 2015

Montmartre-Les Forestières-Les Grands Champs – Les Tonnelles

Elus présents :

François Bouchart, Maire

Jonathan Zerdoun, 1^{er} Maire-adjoint chargé du Développement urbain, des Travaux, du Cadre de vie et de l'Environnement

Jean Emmanuel Depecker, Adjoint au maire chargé de la Restauration collective, de l'Intendance, de la Commande publique et de l'Administration générale

Gilles Houareau, Adjoint au Maire chargé de la Sécurité et de la Tranquillité Publique

Martine Ponnavey, Conseillère municipale, déléguée au Cadre de vie et à la Vie des quartiers

Techniciens présents :

Oury Diao, Collaboratrice de cabinet

Bénédicte Vallée, Directrice des actions citoyennes et politique de la ville

Pauline Azria, Responsable du service vie associative et citoyenneté

Yves Aubrun Adjoint au Chef de service de Police Municipale

PROPRETE

Le quartier de Montmartre manque de poubelles.

Trois poubelles ont été rajoutées rue des Charmes.

Le budget propreté a été multiplié par 3 et de plus en plus de détritrus déposés illégalement sur la voirie sont ramassés.

ESPACES VERTS

Certaines haies dépassent largement les 3m50 de haut, quelle est la hauteur réglementaire et/ou au moins acceptable ?

Lorsqu'il s'agit de haies séparatives entre deux propriétés, la taille incombe aux propriétaires et les services municipaux ne peuvent pas intervenir. Il s'agit d'un problème d'ordre privé. La maison de la justice et du droit peut aider les personnes dans leurs démarches. Lorsque la haie gêne le passage, la municipalité est habilitée à envoyer un courrier au propriétaire afin de l'enjoindre à tailler sa haie. Celui-ci dispose alors de trois semaines pour régulariser la situation. Si cela n'est pas fait la mairie peut relancer le riverain, puis peut réaliser le chantier et le facturer au propriétaire.

Dans la rue des châtaigniers il faudrait tailler les haies

Cette prestation est réalisée par l'entreprise d'espaces verts en externe. Une intervention a été effectuée en octobre.



MODES DE CIRCULATIONS DOUCES

Av. JB de Boismortier, est-ce qu'il est prévu d'aménager un chemin piéton pour que les gens puissent se rendre en toute sécurité à Pontault via l'autopont ?

Un projet est travaillé par la communauté d'agglomération pour aménager un chemin piéton cycle au-delà de l'autoroute depuis les Grands Champs, mais l'autoroute ne sera pas accessible aux modes doux.

Il y a une planche dangereuse sur le pont dans la forêt du domaine de Montmartre.

Une réparation provisoire du pont a été réalisée, les travaux définitifs sont programmés pour 2016.

Stationnement- circulation

Plusieurs questions concernent la vitesse excessive dans le quartier.

La police municipale a réalisé plusieurs contrôles de vitesse dans le quartier des Grands Champs. Les radars mobiles sont très couteux et sont une prérogative de la Police Nationale.

Dans la rue JBM de Lamarck et rue de Jussieu le stationnement est gênant et dangereux.

La Police Municipale verbalise les stationnements gênants lorsqu'elle les constate. L'amende est passée de 35 euros à 135 euros depuis le 5 juillet 2015. La Police Municipale applique des mesures préventives sur certaines opérations afin de sensibiliser les conducteurs à la dangerosité de leur comportement.

Dans la rue de Jussieu, les Camionnettes et employés du Patio se garent sur les bateaux suite aux travaux de la Maison de Retraite. Les riverains n'ont plus de place pour stationner, les camions ne pourraient-ils pas se garer dans le parking situé au bout de la rue de Jussieu ?

Un courrier sera fait à l'entreprise pour lui indiquer qu'un parking existe au bout de la rue.

Des camions sont souvent stationnés sur le parking du parc Hi han malgré le panneau d'interdiction créant des nids de poules.

Les trous du parking vont être comblés, ce parking est en cours de rétrocession à la communauté d'agglomération.

Proposition d'un habitant d'installer un portique, la remarque a été prise en compte et sera soumise lors de la rétrocession.

Rue Aimé Bonpland il manque des stationnements, peut-on remplacer les petits espaces verts côté impair par des places de stationnement

La faisabilité de cette proposition sera étudiée.

Peux t- on mettre la rue JBM de Lamarck en sens interdit et rue des Châtaigniers en sens unique ?

Ces propositions seront étudiées par les services.

Dans l'avenue JB de Boismortier, le Stop qui remplace le Cédez-le-passage au niveau du Patio n'est pas respecté, peut-on mettre un ralentisseur ?

Il est techniquement impossible de mettre un ralentisseur devant un panneau « STOP ».

Rue Paul Valery, beaucoup de gens qui se garent dans la rue pour se rendre ensuite à la gare, au détriment des riverains qui ne peuvent plus accéder à leur maison, peut-on mettre la rue en sens interdit sauf riverains ?

Rue Paul Valery, peut-on signaler que c'est une impasse par un panneau ?

Le panneau signalant une impasse a été posé le 15 octobre 2015, nous précisons que la rue P. Valéry est une voie privée.

URBANISME ECLAIRAGE VOIRIE

Avenue JB Boismortier, les marquages au sol du rond-point du dinosaure, en passant par l'autopont, jusqu'au rond-point du restaurant Yang Co

Une réfection du marquage au sol est prévue.

SECURITE NUISANCES SONORES

Rue JBM de Lamarck de nombreuses incivilités perdurent : non-respect des horaires de tonte ou de travaux ainsi que des tapages réguliers sonores.

Pour tous problèmes relatifs aux nuisances, il est conseillé de faire appel à la Police Municipale au 01 60 34 21 60.

Nous avons entendu parler de la pose de caméras de surveillance (annonce faite dans le Parisien par M. le Maire) pour quand est-ce prévu et à quel endroit seront-elles posées ?

En première phase : Une douzaine de caméras vont être posées dans toute la ville à des lieux stratégiques de contrôle (devant le lycée Charles Le Chauve, sur des grands axes, à la gare...). Tous les lieux de pose de caméras sont déclarés auprès de la CNIL.

La pose de caméra permettra de lutter contre les incivilités, les comportements dangereux, le dépôt sauvage d'ordures, l'insécurité. Cette première phase de pose sera complétée par une deuxième phase du même nombre de caméras en 2016, suivi de la phase 3 en 2017. Au total la commune sera équipée d'une trentaine de caméras au total.

Les travaux d'aménagement de la francilienne entraînent des nuisances, le bruit se répercute.

Une étude sur les décibels a été menée par le plan de prévention de bruit au niveau national. Un mur antibruit a été posé du côté Pontault. Les travaux limitent au maximum les nuisances dans les normes prévues.



CADRE DE VIE

Rue Jules Ferry, où se trouve la boîte aux lettres anciennement placé au rond-point allant vers l'école Jules Verne ?

La boîte aux lettres a été détruite suite à un accident de voiture, elle a donc été retirée. Une nouvelle boîte aux lettres a été installée au niveau du rond-point des Grands-champs, car le positionnement y est plus central.

QUESTIONS DIVERSES

A qui appartient le terrain sous l'autopont où se sont installés les Roms ?

C'est un terrain privé appartenant à Nexity Foncier Conseil.

Problème de nuisances sonore d'une alarme d'une entreprise.

La Police Municipale est intervenue sur place et a pris contact avec l'entreprise.

Nous leur avons demandé de régler le problème. L'alarme du toit de l'entreprise serait trop sensible et se déclencherait avec les oiseaux.